

Fédération des Syndicats des Ministères Affiliés à la COSI-BENIN FeSyM-COSI

COTONOU ; le vendredi 05 avril 2024

Point de presse du Vendredi 5 Avril 2024

- Chers Journalistes ;
- Camarades Travailleuses et Travailleurs ;
- Honorables invités.

Nous vous souhaitons la bienvenue dans cette salle de conférence de la bourse de travail pour assister à un point de presse que donne la Fédération des Syndicats des Ministères affiliés à la **COSI-BENIN**.

Vous avez dû apprendre par la presse, les réseaux sociaux que le **mardi 12 mars 2024** le Directeur National du Contrôle Financier a signé la note circulaire N° 033-C/DNCF/SP du 12 mars 2024 relative au **rappel d'interdiction** d'attribution individuelle de dotation de carburant aux Agents de l'Etat. Une interdiction rappelée dont les Agents de l'Etat n'ont été jamais informé et ceci sans les références de la lettre d'interdiction qui ont poussé à une telle interdiction.

Que s'est-il réellement passé ?

Nous allons à ce point de presse, vous rappeler dans un premier temps ce qui se fait en matière d'attribution individuelle de dotation de carburant aux Agents de l'Etat depuis plusieurs années.

Dans notre pays les Agents de l'Etat, des Ministères et Institutions bénéficient d'une dotation mensuelle de carburant sous forme de tickets valeurs. Le nombre de tickets valeurs se différencie d'une catégorie d'Agents de Travailleurs à une autre. Cette mesure d'octroi de carburant est un acquis des Agents de l'Etat.

Cette dotation de carburant attribuée individuellement aux Agents de l'Etat permet à ceux-ci, entre autres, d'alimenter leurs motos ou leurs voitures en carburant pour se rendre sans stress dans leurs lieux de travail ou de réunions administratives sans difficultés.

Les parcs automobiles souffrent de manque de ressources matérielles et de conducteurs de véhicules administratifs pour faciliter le déplacement des Agents de l'Etat pour des raisons de service. Ce manque de véhicules sur les parcs administratifs et de conducteurs de véhicules administratifs amènent certains Agents de l'Etat à utiliser leurs **propres** motos ou leurs voitures **personnels** pour vaquer à des obligations professionnelles grâce à la dotation en carburant.

La FéSyM exige :

- 1-Le paiement sans délai et sans conditions, des trois (03) mois de dotation de carburant au même titre que des Agents de l'Etat dans certains ministères ;
- 2-Le retrait pur et simple de la note circulaire N° 033-C/MEF/DNCF/SP du 12 mars 2024 relative au rappel d'interdiction d'attribution individuelle de dotation de carburant aux Agents de l'Etat ;

Demande très respectueusement au Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement de bien vouloir instruire le Directeur National du Contrôle Financier à nous apporter des éclaircissements du contenu de sa note circulaire susvisée et à rétablir les Agents de l'Etat dans leurs droits.

La Fédération des Syndicats des Ministères affiliés à la COSI-BENIN lance un appel pressant à toutes les Travailleuses et à tous les Travailleurs de tous les secteurs d'activité à se concerter et à définir les différentes formes de luttes afin de ne céder à aucune pression et à poursuivre les actions engagées pour amener le Gouvernement à satisfaire cette juste et légitime revendication.

Conclusion

En conclusion cette note circulaire ne cadre aucunement avec le vécu quotidien dans nos administrations. Elle est d'une part, source de tensions entre les supérieurs hiérarchiques et les subordonnés et d'autre part, créatrice de pauvreté avec des conditions de vie et de travail plus difficile.

Merci d'être venus nous écouter.

Vive la Fédération des Syndicats des Ministères !

(FeSyM)

Vive la Confédération des Organisations Syndicales et Indépendantes ! **(COSI-BENIN)**

SG SYNDIPE-JUSTICE

Cotonou, le 05 avril 2024


Fiane GODEME

Les Participants

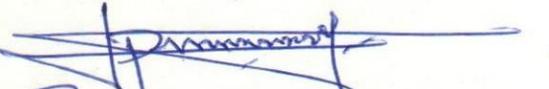
SG/SYNALAP


Alexis Armand ZINSE


SINCLAIR
QUENLUM
SG/SYNATRA
Eau


FOUNNON JORGE


AMBRIL Dine
SG/SYNTRAF


Parfait LISSANDON
SA/SYNTRASAT


VISHOSON
SG/SYNTRAF


Eude NOUNAGNON
SG SYNAP MAEP

fil ST...
KOLIKER Paulin